



Le Président de la République du Cameroun, Paul Biya, a signé un arrêté déclarant la journée du lundi 17 juin 2024 fériée sur toute l'étendue du territoire national. Cette décision présidentielle est prise en rapport avec la fête de l'Aïd-El-Kebir qui se célèbre le dimanche 16 juin 2024.

En vertu de la loi n° 73/5 du 7 décembre 1973 mars 1992 portant code des fêtes légales

Voici le texte intégral de l'arrêté :

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

ARRETE N° 0531- /CAB/PR DU 13 JUN 2024
 déclarant fériée la journée du lundi 17 juin 2024.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

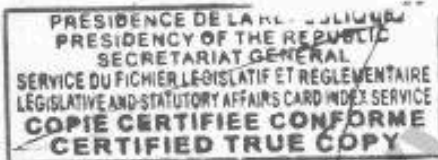
Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 73/5 du 7 décembre 1973 fixant le régime des fêtes légales, modifiée et complétée par la loi n° 76/8 du 8 juillet 1976.

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} - La journée du lundi 17 juin 2024 est déclarée fériée sur toute l'étendue du territoire de la République du Cameroun.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-



Yaoundé, le 13 JUN 2024

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

